



Janvier 2020

BULLETIN MUNICIPAL N° 40

Dépôt et publication Mairie de St Thomé
Siret n° 21070300500012 APE 751A
Site Internet : www.saint-thome.fr

- CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE A LA POPULATION : modification de la date

*Toute la population est cordialement invitée
Vendredi 17 janvier 2020 à 18 h 30, salle des fêtes
à la présentation des vœux du Maire qui sera suivie d'un vin d'honneur.*

- SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI A PARTIR DU 01 JANVIER 2020

Jusqu'à présent, seuls les flacons, briques, bouteilles en plastique et cartonnettes, emballages en métal et tous papiers pouvaient être déposés dans les bacs de tri. Il est désormais possible de déposer tous les emballages des produits du quotidien sans exception dans les bacs de tri (films des packs d'eau, pots de yaourts, boîtes de beurre, tubes de dentifrice, gourdes de compote, capsules, couvercles, bouchons et tubes métal, capsules de café alu, barquettes....)

La seule question à se poser est : est-ce que mon déchet est un emballage ?

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider ; ils seront déposés en vrac (pas dans un sac).

Tous les emballages, papiers et cartonnettes se trient dans un seul et même bac : le jaune.

Dans un premier temps, ces déchets pourront être déposés indifféremment dans les bacs jaunes et bleus, puis les bacs bleus deviendront « jaunes ».

Notice au dos de ce bulletin.

Et n'oublions pas : LE MEILLEUR DECHET EST CELUI QUE L'ON NE PRODUIT PAS.

- DÉCLARATION DES HéBERGEMENTS DE TOURISME

La Commune a mis en place l'outil « Déclaloc », une plateforme de déclaration en ligne pour les meublés de tourisme et chambres d'hôtes en remplacement de la formule papier.

Attention, les hébergements existants sont aussi concernés.

Un n° d'enregistrement à 13 chiffres est demandé par les plateformes numériques en charge de la commercialisation des hébergements (AirBnB, le Bon Coin, Abritel...).

Même si votre hébergement a déjà été déclaré par le cerfa n° 13566*03, vous devez vous connecter sur Déclaloc' afin d'obtenir votre numéro à 13 chiffres.

Adresse : <https://ardeche.declaloc.fr/>

Le Maire et les Conseillers Municipaux vous souhaitent une très bonne année 2020.



<http://facebook.com/erturc.blogspot.com/>